

FICHE DE POSTE

Professeur d'horticulture (voie technologique post-bac)

Missions	<p>Il s'agit d'effectuer un ou plusieurs remplacement(s) de professeur(s) d'horticulture dans un ou plusieurs établissement(s) de l'enseignement secondaire public (lycée d'enseignement général et technologique) de l'académie de Créteil pour une durée déterminée.</p> <p>Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.</p> <p>Les périodes de stage, le cas échéant, font partie intégrante de la formation des jeunes. Leur suivi relève des missions du professeur.</p>
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre du BTS Aménagements paysagers (diplôme du ministère de l'agriculture rénové en 2013). - Transmettre des connaissances disciplinaires. - Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des étudiants. - Assurer un suivi personnalisé des étudiants en lien avec les familles et participer à leur projet professionnel - Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe. - Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire.
Compétences Spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des étudiants. - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des étudiants. - Évaluer les progrès et les acquisitions des étudiants.
Savoirs et savoir-faire particuliers	<p>Maîtrise des compétences opérationnelles liées aux métiers de l'horticulture et de l'aménagement paysager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation du travail, encadrement et animation d'équipe, participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager - connaissance et gestion des végétaux et agronomie, - techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager, - gestion techno-économique des chantiers et espaces paysagers.
Diplôme requis	<p>Le candidat devra justifier au minimum d'une licence, d'un diplôme d'ingénieur agronome ou paysagiste et/ou de compétences en génie civil. Un diplôme de technicien supérieur en aménagement paysager et une expérience professionnelle sont appréciés.</p>
Pour candidater	<p>Veuillez déposer votre cv + lettre de motivation au format PDF, sur le site ACLOE (https://portail.ac-creteil.fr/acloe/), dans la catégorie « Horticulture ».</p>